

● Permanences en mairie

Madame le Maire :	sur rendez-vous
Adjointe à l'urbanisme :	tous les lundis de 17h à 18h30 sur rendez-vous
CCAS :	2 vendredis par mois de 10h à 12h sur rendez-vous
Avocat :	1 ^{er} vendredi du mois de 14h à 16h sur rendez-vous (permanences gratuites pour les habitants)
Conciliateur, Médiateur :	le 1 ^{er} et le 3 ^{ème} mercredi du mois de 8h à 13h sur rendez-vous auprès de la Mairie de Saint-Ismier ☎ 04 76 52 52 25

● A chaque problème, son numéro !

Problèmes	Interlocuteurs	
Panne d'électricité	ERDF et non les services techniques	☎ 09 72 67 50 38
Panne de gaz	GRDF et non les services techniques	☎ 0 800 47 33 33
Dommages sur le réseau Telecom		☎ 0 800 08 30 83
Fuite d'eau avant le compteur 7j/7 et 24h/24	Communauté de communes (Midali-SOREGE)	☎ 04 76 71 05 21
Fuite d'eau après le compteur	Plombier de votre choix	
Urgence Assainissement	Communauté de communes (VEOLIA)	☎ 04 76 61 39 34
Déchets Ramassage, tri,... - Déchetteries produits admis, ... - Compostage, ...	Service de collecte et traitement des déchets de la Communauté de communes du Grésivaudan	🌐 www.le-gresivaudan.fr En un clic > Déchets ☎ 04 76 08 03 03 ✉ dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

● Mairie

385 Chemin du Village
38330 St Nazaire les Eymes
☎ **04 76 52 24 29**
Fax **04 76 52 42 33**
✉ secretariat@mairie-sne.fr
🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr



● Ouverture au public

- ➔ lundi 13h-19h,
mardi, jeudi et vendredi 13h-17h,
mercredi 8h-17h
- ➔ Petites vacances scolaires :
lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h-17h,
mercredi 8h-12h
- ➔ Vacances d'été :
lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h-17h,
FERMETURE AU PUBLIC le mercredi.



● Conseil municipal

Le Conseil municipal est initialement composé du Maire et de 11 hommes et 11 femmes, dont 3 adjoints, 3 adjointes et 1 conseiller délégué.

Michèle FLAMAND, maire

✉ secretariat@mairie-sne.fr

- 1^{er} adjoint : Claude **BENOIT**, en charge de l'économie, des finances, des ressources humaines
- 2^{ème} adjointe : Catherine **LAMBINET**, en charge de l'urbanisme
- 3^{ème} adjoint : Denis **BERNE**, adjoint en charge du social et de l'énergie
- 4^{ème} adjointe : Martina **STUMPF**, en charge de l'environnement
- 5^{ème} adjoint : Jean-Pierre **ANCELIN**, en charge des travaux
- 6^{ème} adjointe : Valérie **PERROUD**, en charge de la culture et des associations
- Conseiller délégué : Eric **CHARPENTIER**, en charge du scolaire, de la jeunesse et de l'intergénérationnel

● L'organisation du Conseil municipal

Le Conseil municipal est organisé en commissions thématiques. Chacune de ces commissions est porteuse de projets et de réflexions qui sont ensuite présentés à l'ensemble du Conseil.

Liste des commissions : association et culture, communication, démocratie participative, environnement, finances et économie, sécurité, scolaire et jeunesse et intergénérationnel, social, travaux et énergie, urbanisme.

Vous retrouverez toute l'équipe municipale et les membres des commissions sur le site  www.saint-nazaire-les-eymes.fr > Mairie > Conseil municipal

Le Maire, les adjoints et le conseiller délégué se réunissent 1 fois par semaine en présence du Directeur Général des Services.

Le Conseil municipal se réunit 1 fois par mois en séance publique excepté en juillet et août, sauf si l'actualité le nécessite. L'ordre du jour des séances publiques est affiché sur les panneaux d'affichage de la commune, de la mairie et publié sur le site internet

 www.saint-nazaire-les-eymes.fr
> Agenda.

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont également publiés sur le site internet

 www.saint-nazaire-les-eymes.fr
> Mairie > PV des conseils municipaux

● Les services municipaux

La mairie emploie 34 personnes représentant 25 personnes en équivalent temps plein

Directeur général des Services :

✉ secretariat@mairie-sne.fr

☎ 04 76 52 24 29

Accueil de la mairie :

☎ 04 76 52 24 29

Etat civil, associations, réservation de salles :

✉ etatscivil-associations@mairie-sne.fr

✉ contact@mairie-sne.fr

☎ 04 76 52 24 29

Urbanisme :

✉ urbanisme@mairie-sne.fr

☎ 04 76 52 24 29

Affaires générales :

✉ secretariat@mairie-sne.fr

04 76 52 99 45

Comptabilité :

✉ comptabilite1@mairie-sne.fr

☎ 04 76 52 99 40

✉ comptabilite2@mairie-sne.fr

☎ 04 76 52 93 08

Ressources humaines

✉ responsable-rh@mairie-sne.fr

☎ 04 76 52 99 47

✉ rh2.@mairie-sne.fr

☎ 04 76 52 93 08

Services techniques

Z.A. de la Grande Chantourne

✉ responsable-st@mairie-sne.fr

☎ 04 76 52 91 21

Service Enfance Jeunesse :

☎ 04 76 52 43 55

Voir fiche 10

Police municipale :

✉ police-municipale@mairie-sne.fr

☎ 04 76 52 99 46

Le local de la police municipale jouxte la mairie.